



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*La Ministre*

*Paris, le 19.12.2019*

Mesdames les Présidentes,

Vous m'avez adressé un courrier de présentation de l'initiative de la fondation Humaninnov en faveur de l'inclusion des salariés atteints de pathologie chronique dans leur milieu professionnel et avez sollicité mon haut patronage pour le lancement de votre plan d'actions 2020-2022.

Le maintien en emploi des personnes atteintes de maladies chroniques est en effet un enjeu de société majeur. Qu'elle soit d'origine professionnelle ou non, l'altération de la santé peut en effet rendre impossible la reprise du travail dans les conditions préexistantes et conduire à la rupture du contrat de travail, sans qu'une solution interne ou externe à l'entreprise n'ait pu être identifiée, ni qu'un suivi de la personne après cette rupture ne soit garanti.

Face à cette situation préoccupante, mes priorités en matière de santé au travail sont de renforcer significativement la prévention des risques professionnels, mais également les actions de prévention de la désinsertion professionnelle pour réduire la durée des arrêts longs et favoriser le retour à l'emploi. Des mesures ont d'ores et déjà été prises dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale de 2020 : les conditions d'accès au temps partiel thérapeutique ont été assouplies, les conditions de cumul d'une pension d'invalidité et de revenus d'activité améliorées et des plateformes fonctionnelles de prévention de la désinsertion professionnelle vont être expérimentées au niveau départemental.

Au-delà de ces avancées, je suis intimement convaincue que notre société a besoin d'exemples concrets de bonnes pratiques pour engager un changement à grande échelle concernant l'emploi des personnes atteintes de maladies chroniques. C'est pourquoi j'ai été convaincue par l'initiative de la fondation Humaninnov pour l'inclusion des personnes atteintes de maladie chronique. La « Charte de l'inclusion du malade chronique en entreprise » permettra à de nombreux employeurs d'apporter des réponses pratiques à la problématique de l'emploi des salariés atteints de pathologies chroniques à laquelle ils sont confrontés.

.../...

Madame Patricia ARDILLIER  
Présidente  
Madame Myriam EL KHOMRI  
Présidente d'Honneur  
Fondation Humaninnov  
38, rue des Mathurins  
75008 PARIS

Je vous remercie donc vivement d'avoir sollicité mon haut patronage pour le lancement de cette initiative qui va parfaitement dans le sens de mes priorités en tant que ministre des Solidarités et de la Santé et j'en accepte donc le principe. Je suis très heureuse de pouvoir soutenir la fondation Humaninnov dans ce projet ambitieux mais essentiel.

Je vous prie d'agréer, Mesdames les Présidentes, l'expression de ma sincère considération.



Agnès BUZYN